

Les subsides

Les gouvernements provinciaux et l'opposition officielle veulent que l'on diversifie l'industrie et accorde davantage de pouvoirs aux provinces. Comment peut-on leur faire confiance, quand ils exigent toujours davantage. C'est du vrai syndicalisme à la Sam Gompers. Les provinces réclament toujours plus d'argent du gouvernement fédéral, mais elles refusent d'assumer leurs responsabilités ou alors de lui en déléguer une partie puisqu'il est prêt à fournir plus d'argent.

Certains députés auraient intérêt à parler à leurs collègues provinciaux et aux représentants de l'industrie forestière. Selon le sous-ministre adjoint qui a comparu devant le comité il y a quelques semaines, ce n'est pas simplement au niveau de la formation mais aussi au niveau du reboisement que les entreprises et les provinces ont accumulé du retard ces deux ou trois dernières années. Elles prétendent éprouver des difficultés financières passagères. Or, autant que je sache, le gouvernement fédéral ne roule pas sur l'or ces temps-ci.

Il y a un principe qui veut que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre. Si on devait le suivre à la lettre dans le cas qui nous intéresse, un grand silence régnerait. Il faut reconnaître que le secteur privé, les provinces et le gouvernement fédéral ont mis longtemps—surtout quand on sait que le parti libéral est au pouvoir depuis 19 ans—pour prendre conscience de la gravité de la situation. Quel que soit le partage traditionnel des responsabilités, le gouvernement fédéral se doit d'intervenir, d'autant plus que l'industrie forestière est celle qui contribue le plus à l'équilibre de notre balance des paiements.

Le gouvernement fédéral, les provinces, le patronat, les cadres et les travailleurs doivent se concerter, comme nous avons su si bien le faire en oubliant nos allégeances politiques et nos intérêts particuliers en nous dressant contre certaines entreprises américaines qui réclamaient injustement des droits de douane supplémentaires. Nous aurions aimé éviter ce genre de situation et de confrontation, mais le fait que nous ayons pu œuvrer efficacement de concert nous fournit un certain nombre de précédents et nous permet d'être optimistes.

En collaborant de la sorte et en assumant nos responsabilités, nous pourrions assurer le maintien d'une ressource naturelle vitale pour le pays, non seulement pour l'économie dans son ensemble, mais aussi pour toutes les localités canadiennes qui sont l'expression même de la réalité nationale.

M. le vice-président: Les députés qui se lèvent veulent-ils poser des questions au député qui vient d'intervenir? Autrement, la parole est au député de Qu'Appelle-Moose Mountain.

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur le Président, la chose qui me frappe au sujet du présent débat est que le Parlement est lentement en train de revenir à sa fonction primordiale qui est de débattre de questions n'ayant rien à voir avec la politiquerie. Le Canada, assurément depuis 1905 au niveau fédéral, ne s'intéresse guère aux secteurs des ressources naturelles. Cette tradition qui s'est propagée dans l'administration influe sur tous les députés. Étant donné que les ressources naturelles appartiennent aux provinces, on est porté à croire que nous n'avons rien à faire à ce sujet.

De temps à autre, le Parlement canadien prend quelques initiatives à l'égard des ressources. En 1953, se rendant compte de la situation, un excellent ami à moi, le très honorable Louis

St-Laurent établissait le ministère des Ressources nationales. Il faisait alors une déclaration remarquable qu'il serait opportun de citer durant le débat en cours à l'instar des remarques du très honorable John A. Macdonald. Il déclarait qu'au Canada nous ne nous préoccupions absolument pas des ressources et cela l'avait incité à créer le ministère.

C'était un pas en avant. Malheureusement pour lui, il édifia son ministère en réunissant seulement des services existants de l'administration, le ministère de l'Intérieur et ainsi de suite. Il rassembla diverses sections dont les opinions n'avaient pas évolué. Par conséquent, la situation n'allait pas changer très rapidement. Quand des difficultés surgissent, les fonctionnaires proposent simplement une réorganisation. Aucun ministère n'a plus souffert de cet état de choses que celui des Forêts.

J'ai eu l'honneur de proposer au cabinet en 1959 de détacher les forêts de mon ministère pour leur donner toute l'importance dont elles avaient besoin et en faire un ministère distinct relevant d'un ministre. Il est vrai que nous avons insisté sur le fait que le ministère des Forêts devait compter sur la collaboration et l'appui du ministère de l'Agriculture. Cela était devenu évident d'après la demande dont l'ONU avait fait état par l'entremise de l'OAA.

Depuis 1949, cet organisme des Nations Unies avertissait le monde de la pénurie croissante de bois et d'autres genres de fibres. Pour ces raisons, le Canada a établi un ministère des Ressources en 1953. Nous sommes allés encore plus loin en constituant un ministère des Forêts distinct et nous avons obtenu à l'époque que le ministère de l'Agriculture lui accorde son entier appui.

Je tiens à dire que nous avons fait des progrès. Nous avons reçu l'accord de tous les gouvernements provinciaux, y compris celui de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons présenté la loi sur l'aménagement rural et le développement agricole en 1961 avec l'appui de tous les gouvernements provinciaux. Nous avons alors statué que les gouvernements provinciaux étaient propriétaires des ressources et qu'ils en avaient l'entière responsabilité, et que nous étions propriétaires des ressources des terres du Canada, qui sont beaucoup plus importantes que les leurs. Nous avons dit que nous les exploiterions en toute collaboration. C'est pourquoi nous avons commencé en 1957 à préparer la Conférence sur «les ressources et notre avenir», qui devait porter sur le renouvellement des ressources. Tout ministre se doit de lire les quatre tomes des mémoires présentés à cette conférence.

Pendant que j'y suis, je tiens à dire que la Conférence sur «les ressources et notre avenir» a recommandé que les onze gouvernements collaborent sur un pied d'égalité. Nous avons créé le Conseil canadien des ministres des ressources. Je regrette que Walter Dinsdale ne soit pas ici, car c'est lui qui a eu l'honneur d'instituer ce comité. Le premier président a été choisi parmi les représentants provinciaux. Qui croyez-vous que c'était? C'était un homme qui était venu à la conférence absolument persuadé que le gouvernement fédéral n'avait rien à voir dans l'exploitation des ressources de sa province. Cet homme était alors un libéral. Il est maintenant le premier ministre du Québec. J'ai nommé l'honorable René Lévesque. Lorsque nous nous sommes réunis, non seulement à la Conférence sur «les ressources et l'avenir», mais aussi au Conseil